

Image not found or type unknown



Peut on m obliger à travailler dans plusieurs magasin ?

Par **Soushy310**, le **24/10/2012** à **23:18**

Bonjour,
Je travaille depuis 5 ans dans une société Sur mon contrat il est marqué que " j exerce mes fonctions au magasin de St. Orens de gameville " je voulais savoir si on pouvait m obliger à travailler dans d autres magasins en même temps, bref en multi site ou est on obliger de me faire signer un nouveau contrat.. Merci d avance pour votre réponse